



Info Luttes N°27

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

17 novembre 2017

infoluttes76@orange.fr

« Nous irons jusqu'au bout » contre les Ordonnances



Avec cette dernière journée de mobilisation du 16 novembre, ce sont encore des dizaines de milliers de salariés mais aussi privés d'emploi, retraités, jeunes qui ont confirmé qu'ils ne céderont pas sur leurs droits. En articulant Assemblées générales, débrayages, participations dans les manifestations et rassemblements, les mobilisations ne faiblissent pas.

Dans les 172 manifestations mobilisées en France, la CGT réaffirme son engagement à combattre les reculs sociaux que tentent d'imposer le gouvernement et le patronat autour de réformes multiples et notamment les ordonnances Macron/Gattaz.

Il en est de même dans les entreprises. A l'exemple de notre Département qui connaît ces derniers jours d'importantes mobilisations avec des salariés en grève. C'est le cas, du centre commercial Leclerc de Saint Pierre les Elbeuf ou pas moins d'une centaine de salariés se mobilisent dans l'action pour faire respecter leur droit. L'entreprise COLLET de Saint Wandrille Ranson en conflit contre des suppressions d'emploi. Comment ne pas citer CEREMA, mais aussi les syndicats CGT Energie Normandie en grève reconductible. Conséquence positive pour les usagers du secteur de Val-de-Reuil (Eure), les grévistes leur font bénéficier du tarif «heures creuses».

La liste est encore longue et plus que jamais il est nécessaire de faire remonter à l'UD les informations sur les entreprises en lutte.

Plus que jamais, on ne lâche rien ! La CGT, et ses syndicats, appellent les salariés à s'organiser massivement pour agir et ne plus subir !

SE RASSEMBLER POUR RÉSISTER ! PARTOUT EN ASSEMBLEE GENERALE PORTONS NOS EXIGENCES :

- Retrait des ordonnances,
- Abrogation des lois El Khomri et Rebsamen
- Défense de la hiérarchie des normes et des conventions collectives
- Maintien des emplois aidés et transformation en emplois pérennes (CDI et statut)
- Hausse du point indiciaire de la fonction publique, pas touche au statut.
- Défense de tous les emplois dans le privé comme dans le public.
- Création des postes nécessaires pour un service public républicain de qualité.
- Pas touche aux retraites !
- Pas touche aux régimes spéciaux!
- NON à la hausse de la CSG
- Défense de la Sécu et de l'hôpital public.
- Hausse des pensions, refus de toute nouvelle taxe (CSG) sur les retraités.
- NON à l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur.
- Pas de baisse des APL.
- Non à la main mise gouvernementale sur la caisse d'Assurance chômage.
- Défense de la formation professionnelle.

Entreprise en lutte : CEREMA



Les agents du CEREMA sont mobilisés dans une lutte pour préserver les effectifs et sauvegarder un savoir-faire reconnu. Jeudi dernier ils ont accueilli le directeur général de l'établissement en chantant «laissez passer le fossoyeur du Cerema» sur l'air de la marche funèbre. Le matin, le directeur général n'a pas pu rencontrer l'équipe de direction locale.

L'après-midi, il a répondu aux questions des agents dont la plus importante : Pourquoi l'établissement est le plus touché par les diminutions d'effectifs au ministère de Hulot.

Vous trouverez ci-dessous de large extraits des revendications portés par les agents auprès du directeur de centre.

Depuis sa création le 1er janvier 2014 le Cerema (fusion des CETE dont celui de Normandie Centre) avec un effectif d'environ 3000 agents n'est que désillusion et renoncement.

Cet établissement public sous la tutelle de Hulot connaît une diminution programmée des effectifs depuis Hollande... avec des restructurations tous azimuts :

- Fermeture de la SEMR (Station d'Essais des Matériels Routiers) de Blois,
- Fusion des CECP (Centre d'Expérimentation et de Conception de Prototypes),
- Pantalonnade de la fermeture du laboratoire de Nice,
- Démission du Président du Conseil d'Administration,
- Et enfin, annonce gouvernementale de la réduction de 100 ETP par an jusqu'en 2022 pour un CEREMA à 2350 ETP à cette date, que vous traduisez, dans un premier temps, par l'annonce de la fermeture de la Dter Ile de France d'ici 2020.

Alors que les enjeux liés aux changements climatiques, aux logements, aux transports, à la pollution, à la préservation du patrimoine d'infrastructures et à l'environnement sont de plus en plus prégnants, le gouvernement n'a de cesse d'attaquer nos ministères de tutelles en leur imposant des baisses d'effectifs drastiques.

Comment répondre à ces enjeux sans les experts et spécialistes indépendants du CEREMA face à la force des lobbys des multinationales ?

Tous vos scénarios n'ont qu'un objectif : amputer le Cerema. Nous ne sommes pas venus écouter vos justifications car vos décisions de fermetures, de restructurations... sont injustifiables !!!

Les agents, leurs représentants et les organisations syndicales unis, refusent d'assister impuissants au démantèlement du Cerema. Ils mettront tout en œuvre pour sauvegarder les missions et les emplois.

Ni fermeture de sites, ni suppressions d'emplois, ni abandon de mission. Oui, pour des équipes d'experts de haut niveau au service de la nation, oui pour des moyens à la hauteur des missions de nos ministères.

A Normandie Centre nous assumons le boycott des outils SIGMA et SINPPA. Nous poursuivons nos interpellations des élus locaux et nationaux. Le 21 novembre nous serons au côté des agents d'Ile-de-France au salon des maires. Et nous comptons bien pouvoir médiatiser et rendre visible nos actions.

Aujourd'hui, Mesdames messieurs les fossoyeurs du CEREMA nous comptons bien ce matin perturber votre tranquillité. Et cet après-midi ce sera le silence, celui des cimetières.



Entreprise en lutte : COLLET

Pour La seconde fois en 15 jours les salariés de l'entreprise COLLET a Saint Wandrille Rançon sont en conflit ce vendredi 17 novembre.

Les salariés en grève a 90% de l'effectif, ont reçu le soutien de l'Union Locale CGT de Le TRAIT. Ils se battent contre un plan social qui touche 9 suppressions de poste CDI s'ajoutant aux suppressions de postes CDD et Intérimaires.

Les salariés ont des propositions concrètes qui pourraient empêcher ces 9 suppressions de postes, comme privilégier des reclassements interne ou dans le groupe, mettre en place un véritable plan de départ en retraite. Mais la Direction « refuse » toutes discussions avec les salariés et leurs délégués, alors que certains salariés ont déjà reçus leur lettre à «convocation préalable» !. L'UL Cgt reste attentive à l'évolution de ce dossier....



Entreprise en lutte : LES SALARIÉS DE LECLERC EN GRÈVE !

Des salariés de Leclerc en grève pour dénoncer leurs conditions de travail.

Près de 100 travailleurs se sont mis en grève le vendredi 10 novembre dernier, pour protester contre les méthodes de la direction de la grand surface saint-pierraise.

La grande enseigne a été fermée par décision de la direction suite à un mouvement de grève d'une centaine de salariés. Pour Sébastien David, représentant syndical CGT, le mouvement initialement prévue sur la matinée, s'est prolongé tout au long de la journée. «Nous protestons contre la dégradation des conditions de travail depuis l'arrivée de la nouvelle direction. Les pressions et cadences infernales ainsi que les heures supplémentaires non payées et non récupérées». Pour le syndicaliste, «ces conditions provoquent une augmentation d'accidents du travail et d'arrêts maladie». Le délégué CGT dénonce le comportement de la direction «il faut qu'ils arrêtent de mal nous parler et qu'ils nous montrent plus de respect». «Mêmes les cadres sont concernés. Ils ne se mettent pas en grève car ils ont plus à perdre que nous, mais il faut voir ce qu'ils subissent... on leur demande de renoncer à des jours de RTT, de venir travailler sur leurs jours de repos, etc.»

Face à cette mobilisation, certains clients signent la pétition qui circule, d'autres remettent leurs courses à plus tard en guise de solidarité. Ce mouvement de grève, le premier depuis 5 ans pourrait laisser des traces pour la suite. En effet, les salariés assurent qu'ils sont de plus en plus fliqués, alors que la direction refuse de dialoguer...

A suivre !

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

Retour en images sur les manifestations du 16 novembre



LOIS - SALAIRES - PROTECTION SOCIALE - RETRAITE - CONDITIONS DE TRAVAIL - DEBOUTS - DÉTERMINÉS



5500 au Havre ; 2500 à Rouen ; 500 à Dieppe ; 150 à Lillebonne...



Syndicalisation : « Travailler notre implantation »

Afin de faire entendre les revendications des salariés, le syndicat a besoin d'être fort, représentatif et à l'image de ses adhérents. Rempoter la bataille de la syndicalisation est un défi que la CGT, encore plus que les autres organisations syndicales, doit pouvoir relever. Retrouvez le dossier complet sur NVO.fr

Trois questions à Gisèle Vidallet, secrétaire de la CGT en charge de la syndicalisation, du déploiement et des élections professionnelles.

La CGT a fait un lien direct entre sa perte d'influence lors de la récente mesure de la représentativité et la syndicalisation. Dans les faits, quelles dispositions confédérales pérennes mettez-vous en place pour implanter la CGT là où elle ne l'est pas, et la renforcer là où elle l'est ?

D'abord, en effet, ces résultats nous ont rappelé que nos carences en termes de syndicalisation pèsent sur notre influence. C'est le cas, notamment, dans les nouveaux métiers, parmi les salariés les plus précaires, chez les ingénieurs, les cadres et les techniciens, ou encore dans les déserts syndicaux. En regardant les autres organisations, notamment la CFDT qui, elle, est mieux implantée — au moins avec des IRP — sans forcément avoir une vie syndicale, on constate une progression qui explique qu'elle soit passée devant la CGT lors des dernières élections.

Il nous faut prendre ce constat positivement car cela signifie qu'en travaillant à notre implantation, on peut reconquérir notre influence. Ces constats nous ont conduits à décider d'apporter à nos unions départementales et fédérations une vision la plus fine possible des résultats électoraux, entreprise par entreprise, de manière à voir là où nous sommes implantés ; là où nous sommes absents ; là où nous ne présentons pas de candidats dans le troisième collège ; là où nous progressons ; là où nous nous tassons.

Et ce que nous disent ces quelque 160 000 lignes de tableur, c'est que nous ne sommes pas absents que dans les TPE et PME, mais aussi dans de grosses entreprises de plus de 500 salariés. Par exemple, sur Paris, nous comptons 175 entreprises de plus de 500 salariés dans lesquelles la CGT n'est pas implantée. Par ailleurs, nous avons mis en place un collectif confédéral afin de bâtir un plan national de syndicalisation pour donner à nos organisations des matériels, des livrets d'accueil, mais aussi établir une relation plus régulière avec les organisations afin de suivre la syndicalisation.

Cet enjeu de la syndicalisation est-il suffisamment pris en compte en interne ?



À l'évidence, pas assez. Dans nombre de nos organisations, cette question est peu ou pas abordée, comme si on se satisfaisait de notre faible taux de syndicalisation, ou comme si on avait intégré les difficultés comme étant indépassables. Cela, alors que nous avons collectivement l'ambition de créer un rapport de force élevé, et que le taux de syndicalisation en est à l'évidence un élément constitutif. On ne peut se contenter d'avoir de bonnes propositions revendicatives pour que les salariés nous suivent. Il faut aussi montrer que nous avons un outil — le syndicat — structuré, organisé et qui peut être efficace face au patronat.

Quel lien faites-vous entre la qualité de vie syndicale et la syndicalisation ?

L'efficacité d'un syndicat tient évidemment à la qualité de la vie syndicale. C'est vrai que c'est difficile à faire vivre car la stratégie des entreprises vise à aspirer les militants dans des concertations, des réunions qui les éloignent des salariés. L'activité syndicale est déportée vers le calendrier patronal et, finalement, on en oublie le b.a.-ba syndical qui consiste à aller voir les salariés, à les faire s'exprimer sur leur travail et à leur proposer la syndicalisation. Quand la CGT est implantée, qu'elle a une vie syndicale démocratique, qu'elle s'appuie sur les syndiqués et la réalité du travail, et qu'elle est ouverte aux salariés, elle a toutes les chances de les attirer vers la syndicalisation.

nvo

“ L'information sociale, juridique et syndicale. ”

la
cgt

La CGT SIDEL commémore la lutte menée en 2015
contre le Plan de Casse, et vous invite à une

SIDELIX PARTY

JEUDI 14 DECEMBRE 2017

A PARTIR DE 19H30



Le C.E Sidel a le plaisir de vous inviter à une soirée dinatoire, l'occasion de se retrouver dans une ambiance « Sidelix » conviviale et joviale !

Musique, Théâtre, Performance Artistique de Street Art...pleins de surprises vous attendent !



Rendezvousicix :

Dresser Rand

Salle A. Perrot (Ex-Navalis)

31 Boulevard Winston Churchill
76600 Le Havre



**Le nombre de places étant limité,
merci de renvoyer votre participation à l'adresse mail :
joao.lucas@sidel.com**

=====

SIDELIX PARTY

Bon à découper et à renvoyer avant **le 05 Décembre 2017.**

Nom du syndicat/Organisation (deux représentants maximum) :

Nom :Prénom :

Nom :Prénom :



Mer



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations
Printemps / Eté / Automne
2017



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63





**Élections
2017**

Je vote

**pour mes délégués
du 13 novembre
au 10 décembre.**

À la Macif,
c'est moi
qui choisis

et je choisis mon programme d'actions mutualiste

Prévention
#stopauxcoupsdurs

ou

Innovation
#capsurlefutur

Rendez-vous sur : jechoisis.macif.fr